**Action 'Infrastructures informatiques'**

Le compte-rendu de la réunion de la structure d'animation du CATI SIOEA (03/10/2012) mentionne 'le traitement de la question des **infrastructures informatiques'** qu'il convient de préciser par la présente note.

Cette action prioritaire se fixe comme objectif d’**évaluer les besoins communs**, de proposer des **modalités communes de gestion** en s’appuyant notamment sur les résultats de l’audit informatique et au regard du schéma directeur des systèmes d'information de l'INRA pour la période 2012-2016 ( [sdsi\_2012\_2016](https://intranet6.inra.fr/systemes-information/content/download/3706/37322/file/SDSI-2012_2016.pdf) ).

Question technique :

* Comment consolider les infrastructures informatiques support des activités des agents du CATI. (quoi? technologies? calendrier/financement? qui?)

De manière pragmatique les **inventaires issus de l'audit informatique doivent être maintenus** et le CATI SIOEA sera un acteur pertinent de cette tâche, à mener en collaboration (*pas de redondance de sollicitation*) avec les référents SI des départements EA et EFPA et l'unité SUPSIS (Cf [Relevé du CDSI du 25/09/2012](https://intranet6.inra.fr/systemes-information/content/download/3747/37649/file/CDSI%20E%20CRP%20CDSI%2025092012.pdf) page 37).La visibilité issue de ce travail (*à l'échelle des 2 départements à minima*) doit permettre une analyse pertinente de la situation. Sous la direction des référents de département une attention particulière devra être portée sur les unités non couvertes par les CATI ou couvertes par plusieurs CATI.

Le SDSI 2012-2016 identifie très nettement la consolidation des infrastructures comme prioritaire avec en premier lieu le réseau sous l'opérateur DSI puis le socle d'infrastructure (stockage/calcul...)- page 16 à 19 :

'Le consensus sur les limites de l’organisation actuelle en dispositifs fortement disséminés, la nécessité d’agir pour être en capacité de relever les défis qu’imposent les orientations de recherche et le constat de la dispersion des efforts sur des activités, telles que la **gestion des infrastructures, qui pourraient être mutualisées**, permettent d’esquisser les voies d’amélioration en termes de complémentarité de compétences à réunir autour d’enjeux communs.'



Objectif - 3 silos réunis sur l'infrastructure

L' analyse peut être menée à **2 niveaux** :

1. L'infrastructure support des **actifs classés stratégiques** par l'INRA qui sont pour certains très clairement identifiés dans le SDSI (notamment page 12,19 et 20)
	* 1. 'consolider les systèmes d’information climatiques et amplifier les efforts sur les systèmes d’information relatifs aux sols et aux observatoires de recherche en environnement'
2. L'infrastructure **support des autres projets** / programmes ...

Il convient d'**identifier les acteurs** participants à cette analyse.

L'**analyse des besoins** doit répondre aux questionnement suivants :

1. **Dimensionnement** à moyen terme (stockage / calcul / sauvegarde / mémoire ...).
2. **Planification et analyse du contexte hors CATI** SIOEA notamment des actions portées par des centres.
3. **Acceptabilité** d'une politique centralisatrice permettant la mutualisation.
4. **Moyens humains** nécessaires à la mise en œuvre de collectifs d'infrastructures.
5. **Attentes et bénéfices** attendus.

En fonction de l'analyse des besoins des **scénarios en partenariat pourront alors être étudiés, proposés et des modalités de gestion discutées**.

Remarques :

* il y a certainement un intérêt stratégique à se positionner sur des infrastructures collectives qui deviendront inévitablement des actifs stratégiques de l'INRA. Les moyens que l'INRA pourra débloquer seront dans cette direction et la communication doit être faite en ce sens en direction des agents du CATI mais aussi de leur hiérarchie.
* il n'est pas forcément nécessaire d'attendre la mise à niveau des inventaires pour démarrer l'analyse des besoins. De même l'identification de partenaires possibles doit être effectuée suffisamment tôt, même si les termes du partenariat ne peuvent encore être précisés.
* l'évolution des infrastructures devra prendre en compte les opportunités (fin de vie de matériel / arrivée des Data Center ou plaques régionales)